

Se préparer à l'emploi

L'accompagnement à l'emploi est intégré aux actions d'orientation et de qualification professionnelle. Il vise à aider la personne dans le repérage de situations de travail accessibles et dans sa confrontation avec de nouveaux repères professionnels.

Il existe également des actions préparatoires à l'emploi ou de réentrainement au travail.

Pendant la formation

Les formateurs et les chargées d'insertion accompagnent tout au long de son parcours la personne dans la consolidation de son projet professionnel. Ils l'aident à identifier les postes souhaités et/ou les conditions de travail compatibles avec les limitations de santé. En complément des ateliers collectifs de techniques de recherche d'emploi, un accompagnement individuel, peut être proposé. En fonction du projet du stagiaire, des périodes complémentaires en entreprise ou d'alternance seront mises en place.

Les stages en entreprise

Il existe différentes catégories de stages pendant la formation :

- les stages de découverte des métiers,
- les périodes de confirmation en entreprise du projet de formation,

Ils ont pour objectifs de confirmer le projet professionnel et de s'assurer de l'acquisition et de la mise en application des compétences professionnelles relatives au diplôme préparé. Il s'agit également de vérifier la compatibilité des activités effectuées en stage avec les limitations de santé.

A l'issue de la formation

Un suivi du parcours est mis en place durant les 6 mois qui suivent la formation. Les stagiaires qui le souhaitent sont accompagnés à l'emploi, en relai avec des partenaires extérieurs. Des offres d'emploi repérées dans le réseau d'entreprises partenaires ou communiquées directement par les employeurs leurs sont proposées et ils sont conseillés dans leurs démarches.